

Plantation en pieds de murs

La municipalité s'associe aux riverains pour renforcer le concept de Ville-Jardin.

Le désherbage chimique est nocif pour l'environnement et la santé. Les effets, connus et démontrés sont causés par l'infiltration des produits chimiques dans les eaux souterraines et de surfaces. Pour préserver la ressource en eau, la municipalité a initié une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides. En complément, elle propose aux propriétaires Baulois la plantation de vivaces en pieds de murs, en limite des propriétés. En échange de la fourniture de ces plantes à fleurs, les riverains s'approprient leur pied de mur en entretenant ces plantations tout en valorisant leur propriété.

Cette démarche se poursuit sur la base du volontariat, sur simple demande en Mairie.

Si la plante vivace prend le dessus, rapidement les adventices cèdent leur place.

Contact



Mairie de La Baule-Escoublac

📍 7 avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac
(<https://www.google.com/maps/?q=7+avenue+Olivier+Guichard+44500+La+Baule-Escoublac>)

📞 0251757575

🌐 Site Internet
(<https://www.labaule.fr/>)

📍 ITINÉRAIRE
([HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR/47.282755,-2.394753](https://www.google.com/maps/dir/47.282755,-2.394753))



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

